Par autorité.

No. 135.—ACTE pour changer la ligne de division entre les Paroisses de Caddo et De Soto, et pour d'autres objets.

Sect. 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que cette partie de la Paroisse de Caddo, située au sud ouest du Bayou Pierre, et du Bayou aux Cypres, est et demeure par le présent annexée à la Paroisse De Soto, et cette partie, conformément aux lignes de division suivantes, savoir: la ligne de division entre les deux paroisses, partira du Bayou Pierre, à l'endroit où la ligne qui divise actuellement les deux paroisses traverse le dit bayou; de là elle remontera le dit bayou jusqu'à l'embouchure du lac Wallace; de là remontera le dit lac jusqu'à l'embouchure du Bayou aux Cypres; de là remontera le dit bayou, jusqu'au Bayou Kichi; de là remontera le dit bayou jusqu'à la ligne de division actuelle.

Sect. 2me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que cette partie ainsi annexée, et qui est comprise dans la rangée quinze, ouest, fera partie du district No. 1, du jury de police de la dite Paroisse De Soto, et que cette partie ainsi annexée, et qui est comprise dans les rangées treize, quatorze ouest et est des dites rangées, fera partie et sera comprise dans le district No. 2 du jury de police de la dite paroisse.

Sect. 3me. *Il est de plus décrété etc.,* Que les dispositions de la septième section de l'acte intitulé: "Acte pour établir la Paroisse De Soto et pour d'autres objets," approuvé dans l'année mil huit cent quarante trois, s'étendront aux citoyens qui habitent le territoire annexé par le présent, à la Paroisse de De Soto.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 8 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 136.—RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que l'Ingénieur de l'Etat soit requis d'arpenter les terres sur la rive de la Rivière Rouge, entre la ligne orientale de la Paroisse des Rapides et les hautes terres de la Paroisse des Avoyelles appelées "Ile de Catte" dans le but de faire une levée suffisamment large pour contenir les eaux de la rivière dans ses limites, et de faire un rapport établissant le coût probable de la dite levée à sa prochaine session de la Législature ou dès que cela lui sera possible d'après la nature de ses travaux; *Bien entendu* que cela ne devra pas préjudicier les travaux dont l'exécution est déjà ordonnée.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 10 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 137.—ACTE pour venir au secours de H. M. Bry, B. Hemphin, et J. H. Kellem, cautions de Thomas Scarborough, ex-shérif de Ouachita.

Sect. 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que le Trésorier de l'Etat est et demeure par le présent autorisé à régler avec H. M. Bry, B. Hemphin et J. H. Kellem, cautions de Thomas Scarborough, ex-shérif de Ouachita, aux conditions suivantes, savoir: le Trésorier fera remise aux dites cautions des intérêts arriérés, ne leur allouera point la commission ordinaire, et leur accordera un atermoiement de un, deux, et trois ans pour payer en trois paiemens égaux, ce qu'elles doivent à l'Etat, avec six pour cent d'intérêts, à partir de la passation de cet acte; *Bien entendu,* que cet acte ne sortira son plein et entier effet, que lorsque le consentement de toutes les parties au cautionnement à douze mois aura été obtenu.

Sect. 2me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que le Trésorier cancellera l'obligation, à douze mois, fournie par les dites cautions, H. M. Bry, B. Hemphin et J. H. Kellem, qu'au fur et à mesure que les paiemens auront lieu, aux échéances à chaque paiement fait sur le dit cautionnement le Trésorier créditera d'autant les cautions, et dans le cas où les cautions refuseraient ou négligeraient de payer ponctuellement aux échéances, les sommes dues, cet acte deviendra nul et de nul effet, et le cautionnement à douze mois, sera remis en force.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 10 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 138.—RESOLUTION.

Le comité réuni, composé des comités judiciaires du Sénat et de la Chambre des Représentans, de l'Etat de la Louisiane, auquel a été référée une communication du Gouverneur de cet Etat, transmettant des lettres de Henry Hubbard (qui déclarait être agent de l'Etat du Massachusetts pour certains objets) et des copies des résolutions qui ont été passées par la Législature de ce dernier Etat autorisant le Gouverneur du dit Etat à employer un agent dans les ports de Charleston, Caroline du Sud, et de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, pendant un laps de temps qui ne doit pas excéder un an, dans le but de recueillir et de transmettre des renseignements exacts sur le nombre et les noms des citoyens du Massachusetts qui ont été jusqu'ici, ou pourront être, durant la période de son engagement, emprisonnés sans allégation d'aucun crime," et enjoignant au sus-dit agent "d'entamer et de suivre avec l'aide d'un conseil judiciaire, une ou plusieurs instances, au nom de tout citoyen qui aurait pu être ainsi emprisonné, aux frais du Massachusetts, dans le but de faire éprouver et décider la légalité de cet emprisonnement, par la Cour Suprême des Etats-Unis," rapporte respectueusement, qu'aucune preuve ne lui a été fournie prouvant que Mr. Hubbard fut un agent autorisé de l'Etat du Massachusetts; quelques communications irrégulières paraissent avoir été adressées par lui, au Gouverneur de cet Etat, au sujet de sa prétendue agence, mais on n'y a pas répondu. Il n'est resté que quelques jours à la Nouvelle-Orléans; et supposant que sa mission devait être sans fruits, et produirait une irritation inutile, il se décida à quitter l'Etat. Si cet individu eut commis quelque acte ou employé quelqu'impression de nature à exciter une sédition ou produire le mécontentement parmi notre population de couleur, il se fut rendu passible des pénalités stipulées pour de pareils cas, et certainement il eut attiré l'attention de notre police municipale. Peu importe la preuve qu'il aurait pu fournir pour justifier de sa prétendue capacité officielle et de sa mission, son agence aurait pu se terminer en une responsabilité criminelle. Le comité réuni est d'opinion qu'aucun département du gouvernement ne peut reconnaitre une mission de ce genre; c'est certainement un trait nouveau dans nos relations fédérales que cet établissement d'une diplomatie domestique, ayant pour mission d'éprouver des institutions particulières et de soumettre à une épreuve des actes législatifs dans un but qui n'est point d'encourager les relations bienveillantes entre les différentes souverainetés. Il n'y a aucun doute que la Législature du Massachusetts a adopté des résolutions, qui affirment en substance le droit de cet Etat à examiner nos réglemens de police, et à contester l'action de nos tribunaux judiciaires, en tant qu'elle est gouvernée par cette portion de notre législation. Contre cette prétention inconvenante, contre cette dangereuse intervention, votre comité réuni, croit qu'il est du devoir de l'assemblée générale de cet Etat de protester d'une manière appropriée à l'importance de la question elle-même, et à celle des parties intéressées; s'il peut y avoir quelque chose de constitutionnellement vicieux, dans un ou plusieurs des statuts de cet Etat, il y a un mode d'exposer ce défaut, et d'en arrêter les effets, fourni par nos propres lois qui n'a pas besoin du contrôle d'une autre souveraineté, et qui n'appelle aucune autre surveillance de l'extérieur. Que le Massachusetts cherche à imposer les opinions de son peuple aux citoyens d'un Etat dont les institutions et les coutumes diffèrent si essentiellement des siennes, quand ces opinions et le moyen que le sus-dit Etat emploie pour les disséminer, tenant directement à provoquer une commotion civile, et à mettre en danger le repos public, c'est une prétention et une tentative inconvenante, injudicieuse et intolérable. Le comité réuni sus dit propose à la considération de l'assemblée générale les résolutions unanimes suivantes;

Résolu, que l'assemblée générale de la Louisiane proteste, par les présentes, contre l'interposition de l'Etat du Massachusetts entre les réglemens de police de notre Etat, et les personnes qu'ils atteignent, comme une intervention subversive de notre ordre domestique et dangereuse pour la paix publique.

Résolu, que notre Etat ne reconnaitra et ne tolérera aucune mission particulière ou publique, dans le but d'entamer, et de suivre des procès, au nom des gens de couleur, aux frais de l'Etat du Massachusetts, dans le but d'éprouver la légalité de leur emprisonnement.

Résolu, que le Gouverneur est requis de transmettre aux Gouverneurs des différents Etats ou Territoires des copies du rapport qui précède et de ces résolutions.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 9 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 139.—ACTE pour améliorer le Lac Noir, et pour d'autres objets.

Sect. 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que George S. Walmsley, John Waddell, John W. Butler, Burrie Bassett, Ambroise Sompayrac, Junior, George W. Morse, et tels autres habitans résidant sur le Lac Noir, sur le Bayou du Lac Noir et sur le Bayou Saline, soient autorisés à ouvrir la navigation du dit Bayou et du dit Lac de manière à avoir un libre accès dans la Rivière Rouge, et à cet effet, ils sont autorisés à couper les arbres, à enlever les chicots et tels autres embarras qui interrompent actuellement la navigation des dits cours d'eau; lesquels travaux devront être exécutés exclusivement aux frais des personnes qui résident sur leurs bords et qui feront des contributions volontaires pour cet objet.

Sect. 2me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que Henry M. Fleury de la ville de Grand Ecore, en considération de ce qu'il tient en bon état un débarcadère pour les bateaux à vapeur, à la dite ville, aura le droit de demander et de recevoir le même droit de quayage que celui demandé et perçu maintenant en la ville des Natchitoches.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 10 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 140.—ACTE pour accorder à Joshua Baker et Michael Knight le privilége de prélever un droit de péage sur un pont flottant dans le bayou Black, paroisse de Terrebonne.

Sect. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que Joshua Baker et Michael Knight soient par le présent autorisés à percevoir un droit de péage sur un pont flottant dans le bayou Black, paroisse de Terrebonne.

Sect 2me. *Il est de plus décrété, &c.,* Qu'il sera du devoir desdits Baker et Michael Knight aussitôt la passation de cet acte de convoquer trois personnes notables et désintéressées afin de s'assurer si le pont flottant auquel se réfère le présent acte est bon et suffisant pour permettre aux wagons, voitures, cavaliers et piétons de le pratiquer avec sûreté; et si après examen les personnes ainsi choisies font un rapport favorable au jury de police de la paroisse de Terrebonne, lesdits Baker et Knight auront alors le droit de prélever le péage suivant et pas plus, savoir:

Pour un waggon et son attelage, quarante sous.
Pour une voiture à quatre roues, quarante sous.
Pour une voiture à deux roues, vingt sous.
Pour une charrette ou dray, vingt sous.
Pour un homme et son cheval, dix sous.
Pour un piéton, cinq sous.
Pour chaque tête de bête à cornes, deux sous.
Pour chaque mouton ou cochon, un sous.
Pour chaque cheval, trois sous.

Sect. 3me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que dans le cas où aucune personne ou personnes détruiraient ou léseraient aucune partie du dit pont, sur conviction du fait devant toute cour compétente, la personne ou les personnes ainsi convaincues paieraient un montant du double des dommages que les Baker ou Knight auraient soufferts et les frais que pourraient occasionner les poursuites intentées en vertu de cette loi.

Sect. 4me. *Il est de plus décrété, etc.,* Que le privilége ainsi accordé par le présent acte sera nul et sans effet, toutes les fois que ledit pont ne sera pas dans une situation à permettre aux waggons, voitures, voyageurs, &c., de le pratiquer avec sûreté.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 10 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

LE JOURNAL DES JOURNAUX ET L'ECHO DES FEUILLETONS.

AVIS.

JOURNAL DES JOURNAUX.—No 1—trois nouvelles.—Les filles de Ribera, par Hip. Etienne. Les diamants de la princesse Palatine par Alf. des Essarts.—Gabrielli par J. Janin.

Gravures—Une scène des filles de Ribera. Une jolie gravure de modes coloriée pour l'année.

L'ECHO DES FEUILLETONS.—Le chevalier d'Harmental, par Alex. Dumas. Ce roman historique passe pour le chef d'œuvre de cet auteur. Cet ouvrage composé à Paris, à la librairie de Dumont, Palais Royal se vend sept fr. Nous l'offrons aux abonnés de l'Echo des Feuilletons pendant un an, n'est que de $3.

LOUIS XIV ET SON SIECLE.—La fin du 1er volume et les premières livraisons du deuxième.

L'administration de Paris voulant mériter de plus en plus l'encouragement qu'elle a reçu dans la création du Journal des Journaux, a fait les plus grands sacrifices, pour améliorer les gravures de scènes et de mode de ce journal.
M. DE LA PLACE, Directeur.
8 av Au bureau de l'Abeille.

Parodie du Juif-Errant.

LA 1re LIVRAISON de la PARODIE DU JUIF ERRANT, par Cha. Philippon & Louis Huart, illustrations par MM. Shields et Hammond, est présentement en vente chez Vor. HEBERT.
Prix de la Livraison: 20 cents.
Abonnement pour l'ouvrage complet, 20 Livraisons, $6, payables $1 50 d'avance. 7 av

Vingt ans après,
SUITE
DES TROIS MOUSQUETAIRES.

LA 1re LIVRAISON de VINGT ANS APRES, ouvrage nouveau, faisant suite aux Trois Mousquetaires, par Alexandre Dumas, est en vente chez
VOR HEBERT, 149 rue Chartres.
N. B. Il reste encore quelques exemplaires des Trois Mousquetaires à vendre. 7 av

LE JUIF ERRANT.

LA DIXSEPTIEME livraison du Juif Errant, par Eugène Sue, auteur des Mystères de Paris, Mathilde, &c. Edition de la SEMAINE LITTERAIRE, est présentement en vente chez
VICTOR HEBERT, Agent, 149, rue de Chartres.
N. B.—Il reste encore quelques exemplaires des Mystères de Paris, édition française illustrée, en deux beaux volumes.
Aussi—Quelques exemplaires en français, édition américaine en un volume. Prix $1. 3 avril

PUBLICATIONS NOUVELLES!

REÇU par le navire Narragansett, du Havre, et à vendre chez V. HEBERT, libraire, 149 rue de Chartres:
Histoire du peuple de Paris; Friponne de Paris, livraisons de 1 à 6; Diable à Paris; Etrangers à Paris; Chants et Chansons populaires de la France; Magasin Pittoresque de 1844; do do complet; Musée des Familles de 1844; do. do complet; Voyage en Amérique; Charges Parisiennes; Musée Algérienne; Album à la mode; do. de musique; Polka sans maître; Juif Errant, Parodie; Mystères de la Russie; Mystères de l'Inquisition; Art de fumer, par Barthélemy; Du man—la Fille du Régent; do. Fernande; Paul de Cock—M. Ristori; Salons—les Courtisanes; do. les Martyrs; do. Modeste Mignon; Masson—Bézarde du Roi; Cooper—Sur Mer et sur Terre; Berthoud—Mine d'Or; do. Marianne; do. Daniel; G. Sand—Jeanne; Perrin—Reine des Carabines; Lavergne—Comtesse des Urnes; Tébaine—Dictionnaire français anglais, 2 gros volumes gds. in 4o.; Besardo de l'Opéra; Siècle de Louis XIV, par A. Dumas, 27me livraison; E. Sue—le Juif Errant illustré par Gavarni, 14me livraison; Manuel du Droit Romain; Laboulaye—Institutes; Philidor—Traité du Jeu d'Echecs; Enseignement Elémentaire Universel; Millions de Faits; Histoire des Religions; Bon Jardinier pour 1845; Francœur—Astronomie; l'Algérie Pittoresque; Théorie de l'Artillerie; Lebas—Aide Mémoire; Institutes de Justinien, &c. &c. 31 mars

Sous presse:

PARODIE DU JUIF ERRANT,
Par Charles Philipon et Louis Huart.

LES soussignés, éditeurs de l'Exprès de Lafayette, ayant reçu de Paris le premier exemplaire de cet ouvrage expédié aux Etats Unis, annoncent au public qu'ils en ont entrepris la publication par Livraisons. Cette Parodie est en dix parties, et sera divisée en une vingtaine de Livraisons, formant un beau volume in-8o, orné de 200 gravures, taillées sur bois, à la Nouvelle Orléans, par MM. Shields et Hammond. La première Livraison paraitra lundi prochain, 7 du courant, et sera suivie toutes les semaines d'une Livraison entière ou d'une demi Livraison, autant que le permettra le travail des graveurs. On pourra s'en procurer chez Victor HEBERT, rue de Chartres.
8 av PIERON & SAUGHEY

PARODIE DU JUIF-ERRANT.

LA première Livraison de la PARODIE DU JUIF ERRANT, par Cha. Philipon et Louis Huart, contenant 200 gravures sur bois, par Shields & Hammond, est présentement en vente chez J. B. STEEL, No. 14, rue du Camp.
Prix de la livraison: 20 cents.
Abonnement pour l'ouvrage complet, 20 livraisons: $6 payables $1 50 d'avance. 6 av

J. FEYTEL,
Encoignure Chartres et Conti.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir UN NOUVEL ASSORTIMENT DE MONTRES, comprenant:
Montres Lépine en or et en argent;
Do potences anglaises do;
Do potences Suisses, do;
Do pour Dames, do.
Egalement—Un magnifique choix de BIJOUTERIE de toutes espèces; Pendules pour salon, salle à manger et de moyen âge, avec ou sans garniture de cheminée.
20 mars—30

Mme MACÉ

Continue la vente à bas prix de ses marchandises, comprenant un assortiment de MODES ET NOUVEAUTES pour dames. Voulant toujours liquider dans la saison elle ne peut trop répéter que ses prix sont réellement très avantageux.
Ayant un atelier dirigé par deux dames qu'elle a amené de France cette année, elle se charge comme par le passé de toutes confections en Modes, rue Royale 169, près la rue Toulouse. 3 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Ouverture depuis Lundi, 3 mars 1845.

Mme FRYER

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a transféré son magasin de nouveautés, rue Royale encoignure Bienville; elle prévient en même temps les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages un fort joli assortiment de Chapeaux d'été et nouveautés de printems, tels que mousseline, jaconats, barège, organdis, batiste.
3 mars

SUCRE de Boston raffiné—En pains, en morceaux et en poudre—50 caisses sucre blanc de la Havane; 150 sacs café Java du vieux gouvernement; 500 paquets thé poudre à canon, impérial, Pouchong, &c; 200 caisses blanc de baleine; 100 caisses savon de Boston et Cincinnati; 200 barriques riz de Charleston; 200 tambours figues de Smyrne; 100 barriques clous de Boston; 150 sacs poivre de Sumatra; 25000 sacs en pièce de la contenance de 1 1/2 à 2 boisseaux; maquereaux No. 1, en barils et en ½ barils; 100,000 cigares imitation principe; 20 serons indigo Carracas; salératus, amidon; casse; chocolat; sacs à grains, fromages, &c. &c. à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

DE BOSTON—400 caisses et barils sucre de Boston, 30,000 sacs en plus 1 1/2 et 2 1/2; 1000 paquets de thé; 50 barriques riz; 200 sacs poivre; 50 sacs piment; 200 barils maquereaux No 3; 150 caisses do; 1000 caisses savon et chandelles; 20 barriques huile de blanc de baleine; 500 tambours figues de Smyrne, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
16 m

BUREAU DE L'EXECUTIF,
24 février 1845.

AVIS est par le présent donné que Gustave Decrez, ci-devant shérif de la paroisse de St Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bonds ci-après:
Premièrement, un bond de mille piastres, souscrit par lui le 9ème jour de janvier 1843, comme shérif susdit, conjointement avec Gilbert Léonard et J. Mathieu Cuculla comme sécurités; Secondement, un bond de cinq mille cent piastres, souscrit par lui le 9ème jour de mars 1843, comme collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1843, conjointement avec Gilbert Léonard et J. Mathieu Cuculla, comme sécurités; Troisièmement, un bond de cinq mille cent piastres, souscrit par lui, le 22me jour de janvier 1844, comme collecteur des taxes d'Etat pour la paroisse de St Bernard pour l'année 1842, conjointement avec Gilbert Léonard et J. Mathieu Cuculla, comme sécurité.
Le présent est à l'effet de donner avis à toutes personnes que cela intéresse, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, sous quatre vingt dix jours après la publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annullés.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt-quatrième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-cinq, et la soixante neuvième de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.] A. MOUTON.
ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat. 6 mars—30

AVIS.

ON trouvera encoignure Bienville et Royale, chez Mme F. Fryer, un grand assortiment de jaconat et mousseline dernier goût, dans les prix les plus modérés.
Mme. Fryer vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, toute espèce de nouveautés, savoir:
Barèges couleur, de demi-deuil, un grand choix de robes organdy brodées couleur,
Gants peau pour femmes; do pour hommes, gants fil noir, brodés et unis; gants soie, mitaines longues,
Chapeaux en tout genre, tels que paille de riz, paille d'Italie, paille de blé, capote crêpe; do organdy,
Une grande variété de dentelles; soieries pour robes; broderies en tous genres,
Par le nav. Narragansett:—Robes Marabout, do. Palmérienne, poils de chèvre; mousseline soie, mousselines peintes en couleur,
Mouchoirs de batiste, brodés à rivière, &c. &c.
20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Je certifie par le présent, que le 2me jour d'avril 1845 jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire de Catherine Dillon femme de L. Hendrickson contre L. Hendrickson dans les termes et chiffres suivans, savoir:
Sur motion de F. Haynes, conseil de la demanderesse et la Cour considérant la confession judiciaire du défendeur, entrée sur les régistres, il est adjugé et décrété qu'il y ait un jugement de séparation de propriétés entre la demanderesse Catherine Dillon et le défendeur Levi Hendrickson son mari; que ladite demanderesse recouvre de son dit mari la somme de cinq cents piastres, avec les frais du procès et avec hypothèque et privilège accordé par la loi aux femmes mariées pour la sûreté de leurs biens paraphernaux.
Jugement rendu le 2 avril 1845
Signé le 6 avril 1845.
(Signé) A M. BUCHANAN, juge
En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 5e jour d'avril de l'année de N. S. mil huit cent quarante cinq et la soixante neuvième de l'indépendance des Etats Unis.
[L. S.]
7 avril—3 W. F WAGNER, greffier

FARINE—100 barils des moulins de l'Union de St Louis; 100 do de l'Aigle do; 100 do do Star do; 200 do do St Clair do; 100 do do Harrison do; 1,000 do bonnes marques, à vendre par NEVILLE, TOURNE & Co. 7 av 150 Tchoupitoulas

FOIN—50 tonneaux foin de l'Ouest à vendre en magasin par NEVILLE, TOURNE & Co. 7 av 150 Tchoupitoulas

GRAISSE—100 barillets excellente graisse en tinettes; à vendre par NEVILLE, TOURNE & Co. 7 av 150 Tchoupitoulas

EAU DE VIE et Genièvre—10 demi pipes marque Pellevoisin, 4me preuve, 20 pipes genièvre, à vendre par FOSDICK & BRO. 5 av 74 Camp.

BABILS à Mélasse—500 setts, à vendre par FOSDICK & BRO. 8 avril 74 Camp

HUILE de Baleine—500 galons, à vendre par FOSDICK & BRO. 8 avril 74 Camp

CIDRE—30 barils de Newark, à vendre par FOSDICK & BRO. 8 avril 74 Camp

JUS de Soude—500 douzaines au sirop de Limon et de Salsepareille, à vendre par FOSDICK & BRO. 8 avril 74 Camp

ARTICLES DE PECHE—Hameçons de Limerick & Kerby et autres; fil de pêche en chanvre, pitre, soie et coton; bouées, ancres de pêche, &c., à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 46, rue Chartres. 4 av

CAPSULES, BOURRES & POUDRE—Des meilleures manufactures anglaises, ainsi qu'une variété d'articles à l'usage des chasseurs, à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 46, rue Chartres. 4 av

COUTELLERIE—Consistant en couteaux et fourchettes à manches d'ivoire, corne et os, par jeux ou par douzaine, couteaux de poche et canifs; rasoirs de Wade et Butcher, à vendre en magasin, par W A RYAN, 46, rue Chartres. 4 av

[illegible] de GRAINE & CARABINES—En magasin et à vendre par W A RYAN, 46, rue Chartres.

VINS FRANÇAIS—St. Emilion et autres marques, en barriques, demi barriques, et en caisses de différentes marques et prix, parmi lesquels se trouvent du Château Margaux, &c; eau de vie de Cognac J. J. Dupuy, et autres marques, en demi pipes; champagne; vin blanc en barils; Frontignan, Sauternes, Haut Sauternes, Graves, Muscats, etc., à vendre en magasin, par REYNAUD & FALLON, 19 mars 34 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane, en caisses, excellente qualité et jaune, que l'on offre à vendre à un prix raisonnable par REYNAUD & FALLON, 19 mars 34 Tchoupitoulas

CORDES à sangles—Faites dans le pays, d'excellente qualité, à vendre par REYNAUD & FALLON, 1 mars 34 Tchoupitoulas

PAPIER à lettres français, velin &c, pour les postes d'Europe, en caisses de 50 rames, à vendre par REYNAUD & FALLON, 1 mars 34 Tchoupitoulas

CAFE de la Havane et de St. Jago, à vendre par REYNAUD & FALLON,

POUDRE A TIRER—Des poudreries d'Eden Park, en sacs, demi et quarts de caisse, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs. Cette poudre n'est point surpassée en qualité, par aucune autre en réputation ici, à vendre par REYNAUD & FALLON, 20 mars 34 Tchoupitoulas.

TABAC en feuilles, de Cuba—Un envoi 30 et quelques balots, à vendre pour clôre une facture, par REYNAUD & FALLON 1 mars 34 Tchoupitoulas

CIGARES de différentes marques, importés de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 1 mars. 34 Tchoupitoulas

EN débarquement du brick Amerika, de Bordeaux, vin rouge en barriques, Montferrand, St. Emilion, vin blanc, vinaigre, sardines, conserves, pâtés, etc., à vendre par REYNAUD & FALLON, 20 m 34 Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—Saucissons de Boulogne en caisses; sardines de Nantes; un grand assortiment de conserves alimentaires françaises; fruits conservés au vinaigre, en caisses et assortis; en caisses eau de fleurs d'oranger, en jolies phioles; dragées françaises en damejeannes, macarons, vermicelli, etc. etc., à vendre en magasin, par REYNAUD & FALLON, 17 fev 34 Tchoupitoulas

FIL à voile—Au débarquement du brick Amerika, 4 boucauts Fil à voile, à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis. 19 mars

CHAMPAGNE—300 paniers vin de Champagne de la marque de l'Etoile, en débarquement du navire Columbiana, du Havre, à vendre par AUGTE. MOLIER, 80 rue St Louis 18 mars—6

HUILE de Tanneur—16 barils à vendre en magasin, pour clore une consignation, par SMITH BRYAN, 20 Douane. 20 mars

COUTIL FIL blanc et à dessin, à vendre par SMITH BRYAN, 20 m 20 Douane

TOILE d'Osnaburg—Quelques balles, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane 20 m

EAU DE VIE ET GENIEVRE—50 barils première preuve, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 20 mars

EAU DE VIE DE PECHE—30 barils qualité supérieure, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 20 mars

LISTADES—Quelques caisses de balles listades de fil, à double carreaux et du dernier goût, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 20 mars

PLATILLES et Bretagnes—Quelques caisses ayant droit au débenture, à vendre au magasin, par SMITH BRYAN, 20 Douane. 20 mars

WHISKEY—100 barils vieux Monongahela, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane 20 m

PORTER DE LONDRES—60 barriques de Barkly et Perkins, en bouteilles de pinte et chopine, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane 28 m

BIERRE D'ECOSSE—En bouteilles de pinte et chopine, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane 20 m

ALCOHOL—10 barils 60 ets au-dessus de preuve à vendre par F. VREDENBURGH & Co. 20 mars 30, Vieille Levée

GOBELETS—400 douzaines assortis, à vendre par F. VREDENBURGH & Co. 28 mars 30, Vieille Levée

PLOMB rouge et litharge, à vendre par F. VREDENBURGH & Co. 28 mars 30, Vieille Levée

SAVON—100 caisses blanc et bigarré, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 26 mars

LIQUEURS du pays—Alcool, eaux de vie, gin, rhum, genièvre et eau de vie, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 20 mars

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine assortie à vendre par ROBERTS & HALL 20 mars 75 Magasins

SEL—100 boîtes et barils américain et anglais, pour table, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

SAUCISSONS DE LYON à vendre en débarquement du navire Taglioni, venant du Havre: 2 barils saucissons de Lyon, par NUMA LACOSTE, 106 Royale

PEET & MORTON, ont transporté leur magasin au No. 26, rue des Magasins.

FIL écreu—A vendre par PEET & MORTON, 27 m 26 Magasins

LES consignés ont en mains, un grand assortiment de MARCHANDISES de printemps récemment arrivées, qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant. PEET & MORTON, 26 Magasins

CALICOTS de printemps—50 caisses à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 27 m

MARCHANDISES à bas prix—50 balles, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 27 m

COTON écru—100 balles assorties, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 27 m

MERRIMACK: les—16 caisses à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 27 m

AVIS

LES soussignés ont transporté toutes leurs marchandises de la rue de Chartres, No. 17, à leur nouveau magasin, rue des Magasins, No. 26, qui est occupé par MM Morton & Co. PEET & MORTON. 24 fev

AVIS—Les soussignés ayant transporté tout leur stock de Marchandises au No. 26, rue des Magasins (Pierre Pearson), offrent à vendre l'assortiment le plus vaste et le plus varié qui ait été offert sur cette place. L'attention des marchands et pacotilleurs y est appelée particulièrement. PEET & MORTON, 24 fev 26, Magasins

GINGA 61—Quelques caisses ginga tout fil, à vendre par PEET & MORTON, 24 fev 26 Magasins

KERSEY—50 balles kersey et linseys, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

COTON Lowell Yazoo—50 balles 7/8 et 4/4, pour habillements de nègres, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

CALICOT de printemps—100 caisses d'un nouveau goût, à couleurs légères, à vendre par à bas prix, par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

DRILLING en fil—Un grand assortiment à carreaux, d'un nouveau goût, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

COTONNADES—20 caisses genre assortis, venant d'arriver et à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

COTON écru—300 ballots assortis, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

ETOFFE écrue à Moustiquaires—50,000 yards de qté de large, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

KERSEY pour nègres—45 balles kersey épais à vendre à bas prix, par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

MOUCHOIRS de soie—600 pièces mouchoirs de poche, à vendre par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

TOILE et Bas—50 caisses toile d'Irlande et 400 douzaines bas, à vendre à bas prix par PEET & MORTON, 26 Magasins 24 fev

MOUCHOIRS de deuil—100 douzaines mouchoirs de tête, à vendre par PEET & MORTON. 24 fev

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 3 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 106 rue Royale

CERISES—50 caisses cerises à l'eau de vie, de Chauvet, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 106 rue Royale

HUILE—500 paniers huile de Plagniol et de Déaugie, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 106, rue Royale

MOUTARDE Française—Quelques caisses à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 106 rue Royale

BOUCHONS—Un grand assortiment de toutes qualités à vendre par NUMA LACOSTE, 14 fev 106 rue Royale

FROMAGES—Gruyères pâte grasse; Neufchatel do; Sapsago; Hollande tête de Maure; do pâte grasse; do Goshen, forme ananas; do pâte grasse, à vendre par LOREILHE & Co, 21 m Encoignure Royale et Douane.

SAUCISSONS DE LYON—Reçu par le navire Taglioni, à vendre par LOREILHE & Co. 21 m Encoignure Royale et Douane

FIGUES DE SMYRNE—En petits tambours de huit à dix livres, de la marque Eleme, à vendre par LOREILHE & Co, 21 m Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DU PERIGORD—En boîtes de diverses dimensions, à vendre par LOREILHE & Co. 21 m Encoignure Royale et Douane

CIGARES—24,000 régalias différentes marques en débarquement de l'Alabama de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 29 m 54 Vieille Levée

MARCHANDISES SECHES—North & Brothers, encoignure des rues Commune et Magasins, invitent respectueusement les acheteurs à venir visiter leur stock de MARCHANDISES Françaises, qu'ils viennent de recevoir par les navires Champlain, Deucalion, South Carolina, Severn et Caledonia, du Havre, les dernières marchandises ont été expédiées de France le 20 janvier 1845.
8 mars

SUCRE DE LA HAVANE—25 caisses en débarquement de l'Alabama, 170 do en magasin, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

CIGARES de la Havane—17,000 en débarquement de l'Alabama et 170,000 en magasin et à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

TABAC de la Havane—[illegible] pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—4 pipes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

NATTES D'ALICANTE—75 douzaines, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

GRAINES pour Oiseaux—25 sacs, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

GINGEMBRE de Canton—20 caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

GUAVA—Pâte et Gelée, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

PAPIER POUR REGALIAS—A vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

AMANDES—100 caisses à coques douces et 16 do amères écalées, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

PICADURA—16 barils, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

RHUM de la Nouvelle Angleterre—A vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

NOIR ANIMAL, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

FIGUES DE Smyrne—125 tambours, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

SAUCISSONS—3 caisses à vendre par B. VALLS, 26 Commune 25 m

HUILE D'ANIS—A vendre par B. VALLS, 26, Commune 25 m

LIQUEURS assorties—Absynthe, Marasquin, curaçao et anisette, à vendre par JORDY & BRASIER, 16 Conti. 15 mars

PRUNEAUX—Sardines et capres à l'huile, huile d'olive en paniers, à vendre par JORDY & BRASIER, 16 Conti 15 mars

VIN BLANC—26 tierçons, bon vin de Barsac, à vendre par JORDY & BRASIER, 16 Conti. 15 mars

A VENDRE, en débarquement du navire Amerika—25 quarts et 25 huitièmes pipes eau de vie de Cognac 4me preuve, de J. J. Dupuy, par JORDY & BRASIER, 16 Conti 15 m

CHANDELLES de Composition—60 caisses marque Green & Districh, à vendre par J. F. MERCIER & Co, 54 Vieille Levée. 8 m

CAFE—60 sacs de Domingue, bonne qualité, à vendre par J. F. MERCIER & Co, 54 Vieille Levée. 8 m

VIN DE MONTFERRAND—30 barriques, bon vin de table, recueilli et prêt à mettre en bouteilles, à vendre par J F MERCIER & Co, 54 Vieille Levée 8 m

TOILE et Corde d'Emballage—400 pièces, à vendre par SUDDECKS, WOODS & Co, 53 Tchoupitoulas 4 av

Garthwaite, Fayan & Co.
MAGASIN D'HABILLEMENTS EN GROS ET EN DETAIL.
No. 30 rue du Canal,
Entre celles Chartres et Vieille Levée,

ONT reçu par les navires Union et Yazoo, une partie de leurs habillements de printemps, qu'ils offrent à vendre à TRES BAS PRIX pour du comptant. Ils vendront maintenant à très peu de chose près du prix coûtant, ce qui leur reste du stock d'habillements d'hiver.
Lévites en drap d'été et mérinos noir, français, anglais et allemands; habits, lévites écourtées et paletots idem; pantalons idem.
Habits alpaca de toutes descriptions.
Un assortiment d'habits et pantalons en cotonnade française et américaine, pour hommes et enfants; idem d'habits idem.
Chemises et caleçons—En toile d'Irlande, en toile écrue et coton, gingas, flanelle de Canton, laine d'agneau, coli[illegible] etc.
Bretelles en gomme élastique, coton et soie; mouchoirs de poche, en batiste fil, en soie de l'Inde; mouchoirs de col et stocks de tout genre.
Aux habitans, marchands et pacotilleurs sont respectueusement invités à examiner leurs marchandises avant de faire leurs emplettes ailleurs.
20 fev GARTHWAITE, FAYAN & Co.

HABILLEMENTS D'ETE.

LE soussigné vient d'ouvrir un grand assortiment d'habits d'été récemment arrivés de France, et qui se compose de: Redingottes de mérinos fin de mode, habits mérinos et à la Dorsey, pantalons mérinos, gilets fins droits et à chale croisé, habits de gingas de fil, redingotes et paletots dito, pantalons coutil de mode, pantalons casimir léger.
En plus—Un grand assortiment de cravates de batiste, mouchoirs batiste, foulards anglais et de l'Inde, chaussettes et gants de fil &c &c &c. à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 24 fev 86 Chartres.

MARCHANDISES RICHES ET NOUVELLES DE PRINTEMPS.

C. Yale, Jr.,

No. 13, rue de Chartres—Nouvelle-Orléans,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand et superbe assortiment de marchandises sèches, sur lesquelles l'attention particulière des marchands de cette ville et de la campagne est appelée.—Son assortiment consiste en partie des articles suivans:
Jaconat et organdie en couleurs,
Balzarine, couleurs riches,
Barèges de Paris, nouveau genre,
Mousseline Suisse pour robes, rayée et damassée, idem tarletan,
Déniole et guingham,
Indiennes françaises, nouveaux dessins,
Soieries riches pour robes, rayées et façonnées,
Gros de Suisse et soie d'Italie, noir et noir bleu,
Satin blanc, noir et couleur,
Soieries pour chapeaux et florence pour doublure,
Robes en mousseline Suisse brodée, pour soirées.
RUBANS.
Rubans pour bonnets et chapeaux, en satin et taffetas nouveau genre.
Aussi—Un grand assortiment de parasols et marquises, ombrelles et mouchoirs de fantaisie; gants de tout genre et qualité; bas en laine, soie et en coton.
Aussi—Un grand assortiment de jaconat et mousseline anglaise, toile d'Irlande, bobinet blanc et noir de toutes qualités, dentelles de fil et imitation; avec un assortiment complet d'articles pour modistes; chapeaux de paille Monaco et paille d'Italie, fleurs artificielles françaises et américaines, avec une variété d'articles tenus dans ce genre.
C. YALE, Jr recevra pendant la saison et par chaque navire du Nord, des marchandises nouvelles achetées aux encans de New-York. 8 mars

REÇU par les derniers arrivages et à vendre à très bas prix:
Mérinos français, noir, pour lévites;
Arabine bleu tout fil, à petits carreaux;
Dito fil et coton dito;
Indiennes couleurs claires;
Cotonnade jaspée pour enfans;
Coton blanc New York Mills;
Serviettes blanches, à barres, en coton;
Dito dito dito en fil;
Dito damas, dito dito;
Percales couleurs assorties;
Paper Muslin couleurs assorties;
Lasting noir et assortis;
Etamine noire, Brown Holland, Piqué blanc, diverses qualités; Toile grise; Gambroon, genre nouveau; Organdi imprimé, Déniole à carreaux, Brin fil blanc, à carreaux, drés coton 4/4, Damassé coton, Mousseline suisse, unie et brodée.
1er mars DUFOUR, DURAND & Co

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par LORNE & FROIS, 81, rue de Chartres,
Mouchoirs batiste brodés et garnis, richés;
Dito dito à rivière et ourlet;
Dito dito unis et imprimés,
Robes de bal brodées, riches;
Do mousselines Suisses, blanche et en couleur;
Soieries caméléon, qualités supérieures;
Foulards glacés, riches, couleurs assorties;
Châles noires, largeurs assorties;
Mantelets noires et doublés, à manches et cordillères;
Cols brodés, Berthes, Pélerines, Canezous et autres garnitures; Cravattes pour dames, châles cachemire, satin, Pékin, &c; Echarpes cachemire, Echarpes velours, satin et autres.
LORNE & FROIS, 81, rue de Chartres.

CHAMPAGNE Supérieur—Les soussignés, seuls agents de MM. le marquis de Mosesse et de Loinson, propriétaires de vignes dans les meilleurs crus de la Champagne, ont en magasin, d'importation directe des susnommés:
100 paniers champagne, de Tiseny, 1re qualité;
100 dito de qualité supérieure do;
40 do de Ay, 1re qualité do;
40 do do Verzenay do do;
40 do de supérieur de Bouzy;
JORDY & BRASIER, 16 Conti

LIQUEURS superfines, Sucs de fruits, confitures, fruits à l'eau de vie et au sirop, de MM. Badin Frères de Paris.
LES consignés viennent de recevoir et offrent à vendre: 40 caisses curaçao à l'eau de vie, de Badin Frères; 30 de confitures, do. 20 de Caragena en cruchons de 10 do Marasquin, 10 do Dransy Grande de Thé, do. 10 de Kirsh, do 8 do Anisette, do. 10 de Boisson, do 4 do Cordiaux assortis, do; 10 caisses Confitures et diverses [illegible]; 20 do jus de Groseilles, Framboises, &c.
LOREILHE & Co. 27 fev Encoignure Royale et Douane

A VENDRE à des prix réduits pour clore diverses consignations:
2,000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile, des marques Rodel, Chatelain jeune et Bonnet.
900 boîtes et demi boîtes capes à l'huile.
100 demi boîtes petits pois conservés.
100 demi et quart de boîtes pâtés truffés.
24 m Vr. ROUMAGE, 87 St Louis

A VENDRE à des prix très réduits pour clore diverses consignations:
40 demi et quarts de pipes vieille eau de vie de Cognac, 1re, 2de, 3me et 4me preuves, Pinet, Castillon et Bisquit champagne.
10 quarts de pipes eau de vie 1805, tout ce qu'il y a de parfait, soit en futailles ou en demijeannes, par Vr. ROUMAGE, 87 St Louis 24 m

A VENDRE à des prix réduits, pour clore diverses consignations:
200 caisses de Prunes sèches par 12 paubons chaque,
160 caisses de cerises à l'eau de vie, Chauvet & Forest, ter.
150 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
150 caisses liqueurs, Curaçao, marasquin, absynthe, Kirchwaser.
50 paniers guignolet d'Angers, très vieux, très que lité.
Vor. ROUMAGE, 87, St. Louis 24 mars

A VENDRE à des prix très réduits pour clore diverses consignations:
300 caisses Vin rouge, ayant droit au drawback;
400 caisses Vin rouge vieux, de premiers crûs,
100 paniers de 12 et 14 1/2 bouteilles, Vin de Champagne, de la marque bien connue de Lutzen père et fils, de Reims.
V. ROUMAGE, 87, rue St. Louis.

A VENDRE à des prix très réduits pour clore diverses consignations:
100 barriques vin rouge, de toutes qualités et prix;
50 demi barriques vin blanc, ordin. et 1re qualité;
15 boucauts fil à voile petites et grosses largeurs;
250 caisses liqueurs assorties de toutes qualités.
VOR. ROUMAGE, 87 St Louis

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires Talma et Bordeaux Packet, de Bordeaux:
4 demi pipes eau de vie 4me preuve, de Castillon;
6 do eau de vie do do;
20 paniers huile d'olive superfine.
—D'importations antérieures—
12 demi pipes eau de vie, même marque, ayant droit au drawback;
8 pipes de do do do;
600 caisses de 12 bouteilles vin rouge do do;
50 do 12 do vin blanc do do;
150 barriques vin rouge, diverses marques;
30 demi barriques de do;
150 do vin blanc Sauterne;
30 do vinaigre blanc;
50 caisses pruneaux en paubans, rouleaux, rondelles et en boîtes transparentes;
50 balles bouchons diverses qualités;
100 paniers de 100 chaque bouteilles vides;
Vieille eau de vie de fine Champagne en futailles de 20 et 30 gallons; vins fins en barriques et en caisses ou 12 bouteilles et 24 demi bouteilles; anisette superfine et fine, en paniers; liqueurs assorties; Curaçao superfin; absinthe Suisse; fruits à l'eau de vie en paubans d'un litre et d'un demi litre; sardines à l'huile en boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes; vin de Champagne en bouteilles et en demi bouteilles; fil à voile en petites paisettes, &c. &c.
15 fev EDOUARD LARRONDE, 85, rue St Louis

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Concord, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge, Montferrand.
En magasin:—16 demi-pipes eau de vie 4me. preuve, de Castillon;
25 quarts de pipes do do do
100 barriques vin rouge, diverses marques,
150 demi barriques vin blanc, Sauterne,
6 0 caisses de 12 barils vin rouge,
200 do vin blanc.
Liqueurs assorties, anisette, Curaçao, pruneaux en paubans, fruits à l'eau de vie, huile d'olive, vins fins en caisses, fil à voile &c. EDOUARD LARRONDE, 85, St. Louis.

VINS et liqueurs pour familles, à vendre par F. & J. Lacoste, 105, Royale,
Vins en barriques, demi barriques, caisses, blancs et rouges, tels que Chateau Lafitte, Chateau Margaux, St Estèphe, St. Julien, St. Emilion Nos. 1 et 2, Montferrand Haut Sauterne, Sauterne et Barsac.
Liqueurs superfines, fines, surfines et ordinaires; fruits à l'eau de vie, jus de groseilles, vin du Rhin, vins généreux assortis, vin dit Vermut di Therine
Sardines à l'huile en grandes boîtes 1/2, 1/4 et 1/8 de boîtes. 10 mars

EAU de vie—18 demi pipes Cognac, 4 pipe Châtillon et Dupuy, 12 quarts pipes cognac, 6 pipes Castillon, et 6 demi et 10 quarts pipes cognac, une champagne Ph. Godard [illegible]

GENIEVRE—18 pipes genièvre de Hollande, 4 boucauts rhum de la Jamaïque, 10 boucauts peach brandy 10 barils whiskey Tuscaloosa, 34 barils whiskey Monongahela, 70 barils vieux whiskey, 75 barils brandy américain 1re et 4me preuve imitation cognac, 20 barils eau pris neutre, 8 pipes genièvre imitation Hollande, 60 barils genièvre blanc américain, 50 barils rhum du Nord, 30 barils rhum du cove, en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St. Louis. 10 fev

FRUITS à l'eau de vie No—150 caisses fruits à l'eau de vie, poires abricots et prunes, 500 do cerises de Champion et Chauvet, 170 do. liqueurs assorties fines, sur fines et superfines de Tourniè, 30 do. do. superfine de Champion, 50 paniers guignolet d'Angers 12 bouteilles, 90 demi do. do. do. 24 do bouteilles, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St Louis 10 fev

AVIS.

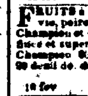

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas à sa serre chaude rue St. Charles, une grande et belle collection de Roses mousseuses, œillets flamands, camelias, Azalées Rhododendrons, Jasmins, Giroflées, Dahlias, cactus, amarchileas, et autres de variété d'autres plantes des serres chaudes et exotiques.
Il a environ une semaine de superbes roses pour les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière; et rien ne sera négligé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.
1 fev—4 m JOHN M. BACH.

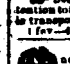

GRAINES FRAICHES DE TABAC de la Havane, excellente qualité, à vendre en magasin de graines de W. DINN, 16 fev 11 Commune

GRAINES DE JARDINAGE ET GRAINES DE FLEUR.
Garanties de la Récolte de 1844.
Le soussigné vient de recevoir par la barque Robert Morris, de Philadelphie, un grand assortiment de graines de jardinages des meilleures serres du Nord, ce qui, ajouté à son stock en main, forme le plus grand assortiment de graines de toutes espèces pour le printemps.
Les marchands à commission, planteurs, jardiniers et marchands au détail seront fournis par boisseaux ou livre, ou en paquets par douzaine et en boîtes de $1 à $6 chaque, au plus bas prix de la ville.
20 fev WM. DINN, 11 Commune.

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER RECOUVERTS
CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY, encoignure Quartier Orleans et Vieux Carré.

FERBLANC—100 caisses 1/2 X, à vendre par G. & E. BUCHANAN & Co. 20 m

TOILE, Corde et Ficelle d'Emballage, qualité supérieure, à vendre en magasin, par G & E BUCHANAN & Co. 20 m

VIEUX whiskey Bourbon, 20 barils, à vendre par G & E BUCHANAN & Co. 20 m

INDIGO—8 serons, à vendre par G & E BUCHANAN & Co. 25 m

MUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 10 AVRIL 1845.
Vingtième représentation de LA REINE DE CHYPRE, Grand Opéra nouveau en 5 actes et 6 tableaux, de St. Georges, musique d'Halevy, auteur de la Juive et de l'Eclair.
On commencera à 6 1/2 heures.

Théâtre Américain.

Vingtième Représentation de l'Opéra Italien.
Afin de donner dans tout son éclat l'Opéra de LUCIA DI LAMMERMOOR,
Maintenant en répétition, la représentation du dit opéra est renvoyée à
VENDREDI PROCHAIN, 11 COURANT.
MERCREDI, 9 AVRIL 1845.
Il sera représenté L'ELIXIR D'AMOUR, Opéra buffa en trois actes, de Romani, musique de Donizetti.
Pour les détails, voir l'affiche.
Les familles respectables de couleur pourront obtenir des loges particulières, en s'adressant au contrôle.

Théâtre Mécanique
ET PITTORESQUE
Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.

Tous les jours à 7 heures 1/2 du soir.
BOMBARDEMENT DE MOGADOR,
Et combat de terre entre les troupes de débarquement et les Marocains. L'action se passe ainsi qu'elle est décrite dans les bulletins du prince de Joinville.
MESSE DE MINUIT,
A l'instar du Diorama de Daguerre, à Paris.
Les personnages et la procession circulent dans l'Eglise leurs cierges allumés à la main.
Ce tableau est un bel échantillon de ce que peuvent la peinture et la mécanique réunies. 6 avril
Entrée—50 cents; enfants 25 cts.

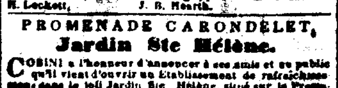

WASHINGTON ARMORY HALL.

LE bénéfice de M. J. Devetli aura lieu jeudi le 10 courant. Les messieurs qui veulent souscrire, s'adresseront au bureau de la Salle. Les souscripteurs sont priés de donner au secrétaire les noms des Dames qu'ils veulent inviter.
Prix pour les Messieurs........$2 00
Comité.
J. W. Behan, A. D. Bean, G. W. Squires
H. G. Stetson, E. Stark, H. Ferno
F. Jordy, H. G. Merritt, J. Baldwin
Chas. Foretall, G. Bouligny, E. Granet.
H. Lockett, J. B. Hearth.

PROMENADE CARONDELET,
Jardin Ste Hélène.

COBINI a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un Etablissement de rafraîchissements dans le joli Jardin Ste Hélène, situé sur la Promenade Carondelet. Il espère que ses nombreux amis le favoriseront de leur patronage. Le choix des liqueurs et le service ne laisseront rien à désirer.
DIMANCHE PROCHAIN,
BAL GRATIS.
20 mars—7

Galerie Nationale.

Belles Peintures ajoutées à la Galerie Nationale, 13, rue St. Charles.—Ouverte tous les Jours.

Les Premiers Chrétiens prisonniers à Rome, par Hangtington
De Soto et la Découverte du Mississippi, par Rothermel
Délivrez-nous de l'Enfer, illustré, par Leutze
Le Christ mis dans la Tombe, d'après Caravaggio
St Pierre Crucifié, d'après Guido
St 6 jolis Paysages par Doughty et Boddington
Ces tableaux ne paraîtront que quelques jours. 1m

SALLE D'ORLEANS.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.

A. WHITLOCK, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à diriger les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.
Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleures lieux d'amusements en ville.
L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.
20 mars A. WHITLOCK Directeur

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.
LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, les bals auront lieu tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.
Entrée:—Cavaliers, $1; Dames, gratis.
A. WHITLOCK, Directeur

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI,
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue de Chartres, No 152, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.
La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P. M.
Les élèves de cette classe paieront $6 par mois.
Toutes les danses de caractère sont payables à part.
M. Devoti donnera aussi des leçons particulières à domicile.
Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:
Mme Grenet rue Bourbon, No. 20
Miles Aileen, encoignure Carondelet et St Joseph.
Mme. Boqué, do Royale et Toulouse.
Mme. Zeller rue du Camp, No 247.
Au No. 112, rue Julia.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.
24 janv

MUSIQUE NOUVELLE.

T. E. BENOIT prévient ses amis et le public qu'il a transporté son Magasin de Musique au No 75, rue de Chartres, entre Conti et Bienville.
Il vient de recevoir par le Nashville un grand assortiment de Musique nouvelle, un joli choix de
ROMANCES & DE POLKAS
pour Piano. Aussi: Un grand assortiment d'instruments en tous genres, Orgues, &c.
On trouve chez lui des instruments en cuivre pour musique militaire, des premiers fabricants de Paris.
A DES PRIX TRES BAS. 8 nov

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1845.
ORDRE GENERAL—No. 11.

UNE élection aura lieu le premier samedi du mois de mai prochain, (seconde division L. M.) à l'effet de procéder à l'élection d'un Major-Général, pour la vacance occasionnée par le décès du Major Général E. Bostier. Les boîtes du scrutin resteront ouvertes de huit heures à midi, à tels endroits désignés dans chaque brigade, savoir:
La quatrième Brigade à Vermillionville.
La onzième Brigade à Alexandria.
La cinquième Brigade à Natchitoches.
La sixième Brigade à Monroe.
La dixième Brigade à Vidalia.
Par ordre du commandant en chef,
J. A. ARMANT,
1er mars—80 Adjudant et Inspecteur Général

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—Avril 1845.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	Joubert Jean
André Charles	Jurlier, Jacques
Arnoult François,	K
B	Klein Jean
Bonicard, (la famille)	L
Biset, Barthélemy	Laforgue, A.
Bougenalld, Philippe	Lumière Louis François
Blanchard J. Bertrand.	Lumière Pierre
C	La Ferrière, (le comte de)
Chauvel, Amand Justin	M
Culbertson avocat.	Monié, Jean
Cécile Louveau [dit Auguste]	Martin, tailleur
Corne	Marsoudet, Philippe
D	N
Deschaux époux.	Nicolaud, Anselme
Dumarest Vve.	P
Desengles Laurent	Potier Gillet
E	Perrodin, François
Engelsheim, frères	Perret Louis
F	Pichelean Joseph Paul
[illegible]	Pelloux, les frères
Fillain & Bellecq.	R
G	Roché,
Girard Antoine	Raymond (et) Silvain
H	T
Hugon Jacques	Tertian, Hyacinte
Herauld Philémon	Thierry, Augusta
H [illegible]	V
Hamilton	Van [illegible]
Isabelle [illegible]	

[illegible]

GANTS—12 douzaines gants de soie, [illegible] de Lisse do, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 86, Chartres

CHEMISES de couleur—100 douzaines chemises de couleur de qualités assorties, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 86, Chartres

MARCHANDISES d'été—100 douzaines cravates batiste, de dessins les plus nouveaux, 24 douzaines coutil et fantaisie de mode, 50 pièces casimir de Paris, Alpaca noire de Paris, 30 pièces coutils de lin, noir et blanc, 10 pièces cravates coton Cora, 12 caisses, 10 pièces chaussettes de fil blanc et écru; 2 caisses toile d'Ecosse, [illegible] ets, bretelles blanches tricottées, 100 douzaines bretelles gomme élastique de genres variés, 110 douzaines cravates de couleur, assorties et de mode, 100 douzaines cols de satin bas pour l'été, 25 douzaines chemises et cols façon de soie, 30 douzaines cravates soie Birmingham, taffetas, 100 assortiments d'enfans pour le printemps, 300 pièces listados des Nos. 10 à 2 en fil, 50 pièces Arabine fil, 100 douzaines chapeaux grisaille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 86, Chartres 17 fev

MADERE—50 barils madère imitation Marseille, 5 demi-quarts Tenerife imitation Madère, 4 do. do. do., 10 barils vieux Madère, 20 barils vin imitation Porto, à débarquer Porto, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St. Louis 16 fev

TALAMON FRERES,
44, rue de Chartres.
ONT reçu par le navire du Havre, et offrent à vendre aux plus bas prix de la place:
chapeaux de paille d'Italie pour hommes;
dito dito pour enfans;
Cotonnade française;
Eventails de tous prix;
de bretelles tricotées avec boucles à boutons;
d'épiphan noir et blancs;
d'Ecosse blancs et gris, pour hommes et pour [illegible];
en fil et coton;
[illegible]
TOUJOURS EN MAGASIN:
[illegible]
ADIEU:
[illegible] 11 mars

F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans, en débarque ment des navires Narragansett et Taglioni:
Voilettes brodées demi-deuil,
Cols Marie, Amazone, à coups de fichus, en mousseline, mousseline lisses et brodés et garnis dentelle,
Manches en mousseline brodée et garnies dentelle,
Mouchoirs batiste, brodés à guirlandes, à ourlets, à ourlets fichus, garnis dentelle, à bordures de fantaisie et [illegible]; mouchoirs chalets.
Rubans et écharpes en bandes; bandes; bandes nouveautés, tulles, gris rayés, mollicelors Saphir, cachemire, bordure musique rayée, soie, laine et à franges.
Barèges pour robes, couleurs et demi-deuil,
[illegible] pour robes, écharpes grandes et petites largeurs, jaconats, dessins nouveaux, guinghams couleurs, Cravates en jaconats et batiste imprimés, nouveautés, en soie façonnée, taffetas, satin et écharpes,
Drap d'été et mérinos noirs, coutils blancs, couleurs et écrus, serge, bouteaux, aiguilles pour tailleurs,
Gants de fil d'Ecosse, blancs, écrus, gris, chinés en soie de soie.
Bas en coton, blancs, gris, noirs et en soie.
Chaussettes en fil, coton, écrus, en coton gris et écrus, soie.
Chapeaux en paille, à forme pour Dames,
Chapeaux en paille, Bulgarde et Bernais, garnis et [illegible]; chapeaux pour enfans, chapeaux pour hommes.
Broderies de toutes qualités, et façonnés,
Rubans taffetas et satin, unis et façonnés,
[illegible] à rideaux, unies et satinées, blancs, rouges et jaunes,
Pompons à rataplan, à aiguilles et à papillottes, en écaille, buffle et corne,
Boutons en nacre, de toutes qualités et grandeurs,
Agrafes, anneaux pour rideaux, rubans, de fil et en blanc, ordinaire, blanche et noire, fil français en écheveaux,
Eau de Cologne, pommade, crème de Perse, eau de Luce, savons roses et ordinaires. 3 av

SANGSUES.

M. TRASFOREST, prévient le public qu'il a transporté son établissement, rue Hôpital No. 27, entre Royale et Bourbon. Il continuera comme par le passé à fournir et poser les sangsues aux prix de trois piastres le douzaine. 1 avril

AVIS.

TROIS OU QUATRE MESSIEURS peuvent avoir la table et le logement dans une famille créole. S'adresser rue de Chartres, No. 152, au premier. 29 nov

MERINOS noir pour redingotes—40 pièces bons mérinos noir pour redingotes, à vendre par B. B. MACARTY,

CABOTAGE.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur PAMOLA, capt. J. Boesier, partira jeudi 1er avril, à 5 heures après midi.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. TOLEDANO. 8 avril rue des Magasins No 76.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur JOHN AULL, capitaine G. Bolser, partira mercredi 9 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à DARBY & TREMOULET, 9 avril 41 Vieille Levée

MALLE. PAQUEBOTS DES ETATS-UNIS, BRILLIANT ET ALEX SCOTT,
Arrangements pour le printems et l'été.

Pour la Côte de Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Pointe Coupée,—Les bateaux ci-dessus nommés feront après cette époque deux voyages par semaine. L'Alex. Scott, capitaine Swon, partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures du matin. Le Brilliant partira de la Nlle. Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. En revenant, l'Alex. Scott partira du Bayou Sara tous les lundis et vendredis à midi, et le Brilliant tous les mercredis et samedis, à midi, arrivant à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. La passerelle, l'Alex. Scott se rendra à Tunica, Pointe Coupée et Fort Adams. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 fev WM. AVERY.

POUR LA BALIZE & LA COTE—Le bateau à vapeur FAME, capitaine John C. Northrop, partira du pied de la rue St Louis, tous les samedis à 10 heures A. M. pour la Balise et les habitations intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à JACQUES LAROSE,—Agent. 19 mars 71, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE DONALDSONVILLE, Lafourche &c.—Le bateau à vapeur JUNIATA, capitaine Cheste, partira de la Nouvelle Orléans les jeudis à 10 heures du matin, et à son retour il quittera Thibodeauxville les dimanches à 9 heures, et Donaldsonville les lundis matin à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à J M LANDREAUX & Co 21 janv 11, Front Levee

POUR LAFOURCHE ET LA COTE—Le bateau à vapeur à passagers, MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, fera à l'avenir ses voyages deux fois par semaine à Donaldson, en partant de la Nouvelle Orléans, comme avant, tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin et de Donaldson, tous les mercredis et samedis à 6 heures du matin.
Le Missouri Mail prendra du fret, bien que le bayou soit bas, en le faisant transporter le long du bayou en des bateaux plats, aux prix les plus modérés.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. A. BEARD & LANDRY,
13 jan—30 14 Bienville

POUR GALVESTON.—(Texas.)—Le bateau à vapeur NEPTUNE, partira pour Galveston, vendredi prochain, 4 courant, à dix heures du matin, prenant la place du McKIM pour cette fois. Ses aménagements pour les passagers ne sont surpassés par aucun autre paquebot à vapeur du pays.
Les expéditeurs voudront bien envoyer leur fret de bonne heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue St. Louis, ou à
6 av E. J. HART & Co, 36 Commune

POUR LA HAVANE ET BARCELONE—Le brick T. STREET, capt. McConnell, partira positivement samedi prochain, 12 courant. Pour passage pour l'un ou l'autre des ports ci-dessus, ayant de bons aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
9 av—8 JOHN ALEXANDER, 38 Commune

A AFFRETER—Le navire autrichien ELISAWETTA, capitaine Cragievich, cherche un fret pour n'importe quel port. Un chargement en coton pour Trieste serait préféré. Pour les termes, s'adresser au capitaine ou à BLANCHARD, EIMER & Co.
4 av—6 27 Bienville

A VENDRE—Un brick doublé et chevillé en cuivre, de 400 tonneaux ou 400 boucauts, bien fourni de voiles et agrès, presque neuf et ayant des cabines meublées pour 20 passagers. Pour plus amples détails, s'adresser à FOSDICK & BRO. 26 fev 74 Camp.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.—(samedi soir, 12 avril)—Le navire paquebot JOHN MINTURN, capitaine Stark, partira comme ci-dessus. Pour fret de 50 balles de coton ou passage, ses aménagements étant supérieurs, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à J W STANTON & Cd.
9 av Encoignure Magasins et Lafayette

POUR BOSTON—Le brick Ste merchant, WAHEGA, capitaine Borland, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune
9 av

POUR NEW YORK—Le brick ALGONQUIN, capitaine Mayberry, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR NEW YORK—La barque JANE E. WILLIAMS, capitaine Parker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face le Magasin, ou à HULLIN & WOODRUFF, 26 Camp
La barque GENESEE succédera au JANE E. WILLIAMS.

POUR NEW YORK.—(Ligne de l'Union)—Le navire paquebot du merchant ST. MARY, capitaine Foster, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette
8 av

POUR NEW YORK—Le beau navire BARTELLE, capitaine Taylor, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. S'adresser pour le balance du fret ou passage, à bord en face du poteau No 22, à la Ste municipalité, ou à
27 m LEVI H GALE, 93 Commune

POUR NEW YORK—Le navire paquebot CLIFTON, capitaine Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira cette semaine. Pour fret de 150 balles ou passage, s'adresser à J W STANTON & Co, 24 mars Encoignure Magasins et Lafayette

POUR BOSTON—Le navire SAXON, capitaine Deane, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 10 m 93 Commune

Ports d'Europe.

POUR BORDEAUX—Le beau navire de première classe, NEW HAMPSHIRE, capitaine Chase, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Il prendrait quelques légers ou fret pour le pliage, [illegible] 9 passagers, et s'offrent tout le comfort désirable, on en suivant par le plus chez ROCHEREAU & Co., No. 17, rue St Louis. 8 av ou chez RICKER & PEARSON, 94, Camp

PASSAGE pour Liverpool—Le navire LONSTANTINE, capt. Sampson, peut prendre quelques passagers de chambre et l'on s'adresse immédiatement à bord en face le premier coin d'Orléans ou à LEVI H GALE, 93 Commune.
N. B.—Ce navire sera expédié aujourd'hui. Les consignataires sont priés de faire leurs expéditions au moins de bonne heure 8 avril

POUR LIVERPOOL—Le navire COLUMBIANA, capitaine Barker, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLES—Le navire JAMES H SHEPHERD capt. Rumsa, partira sous peu. Pour fret léger ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune,
4 av

POUR BORDEAUX—La barque fine voilière DANA, capitaine Smith, partira sous peu et peut prendre six passagers d'entrepont. Pour un fret léger ou passage, s'adresser à L H GALE, 93 Commune
1 av

POUR LE HAVRE—Le navire français LA BELLE CREOLE, capt Tessier, partira pour cette destination du 8 au 10 avril. Ce navire accorde plusieurs passagers de chambre, auxquels il trouveront à bord des aménagements et des comforts d'une supériorité qui ne laisseront rien à désirer. S'adresser à bord au capitaine, ou à BLANCHARD, EIMER & Co.,
1 av 24 Bienville

POUR LE HAVRE—Le paquebot fin voilier FRANCIS DEPAU, capt Sagory, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à P. FOUTZ,
31 m 93 Douane.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire PHARSALIA, capitaine Walsworth, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis à vis l'Hôtel de la Monnaie ou à
20 m L H GALE, 94 Commune

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—La barque KILBY, capitaine Janvier partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord vis à vis la Monnaie ou à LEVI H GALE, 93 Commune
26 m

POUR BREME—Le navire JOHN HOLLAND, capitaine Henderson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE, 93 Commune
26 m

POUR BREME—Le navire fin voilier LUCY, capitaine Gould, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts de tabac, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune
15 m

POUR LIVERPOOL—Le navire SORNHOLM capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune
14 m

POUR LE HAVRE—Le navire français fin voilier CHATEAUBRIAND, capitaine Laborde, est en charge pour le port ci-dessus. Pour fret s'adresser à JENKINS & TIOLER, 7 rue Royale
P. S. Le Chateaubriand possède de superbes aménagements pour passagers. S'adresser au capitaine à bord, [illegible] AUG. MOLIER, rue St Louis

POUR LONDRES—La barque fine voilière ELIZA THORNTON, capt. Little, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

VENTES DE CE JOUR.

Ventes de Bottes, Brodequins, Habillements et Chapeaux.
PAR SYKES & HYDE.
A. Dowell, encanteur.

AUJOURD'HUI mercredi, 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans leurs salles d'encans, rue des Magasins, No. 21, vis-à-vis l'Arcade de Banks,
100 caisses Bottes, Brodequins et Souliers pour dames et enfans;
25 douzaines Habits et Lévites d'été;
40 do. Pantalons;
40 caisses Chapeaux, laine, cambuties, soie et guinées.
Les marchandises seront disposées pour l'examen, dans la matinée. 9 av

VENTE DE SUCCESSION.
CHEVAUX DE RACE.
PAR J. A. BEARD & Co.
J. A. Bonneval, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 9 du courant, à 12 heures, aux écuries de l'Eclipse, par ordre de Thomas Kirkman, administrateur de la succession de Jesse Jackson, les poulains et pouliches ci-après décrits, qui proviennent de races renommées; savoir:
Une pouliche châtaine de 3 ans, de Glencoe et Pocahontas, descendant de sir Charles et de Kate Kearney.
Une pouliche brune de 3 ans, descendant de Shamrock et de Miss Gabbara, importée, et de Lottery.
Un poulain châtain d'un an, descendant de Glencoe et d'Eclipse, et de Leviathan et Refugee, importé.
Un poulain châtain, d'un an, descendant de Glencoe et d'une jument importée et de Tomboy.
Un poulain châtain, d'un an, descendant de Glencoe, de sir Charles, et de St. Tammany
Un poulain châtain, d'un an, descendant de Glencoe de la jument de Ford.
Un poulain châtain d'un an, descendant de Glencoe et de Wax light, et de Liviathan et Tomah-light.
Une pouliche châtaine, d'un an, descendant de Glencoe et de Nancy Ettet et de Leviathan.
Une pouliche châtaine, d'un an, descendant de Glencoe et Cora et de Pacolet.
Une pouliche grise, d'un an, descendant de Glencoe et de Mohawk.
Une pouliche brune, d'un an, descendant de Glencoe et de Betsey Malone, et de Stockholder.
Une pouliche châtaine, descendant de Glencoe et de Delight importé et Reveiller
Une pouliche châtaine, de 2 ans, descendant de Glencoe et de Maid of North, par Grandee, provenant de Malta, (jument de Duc) et de Virginia, qui provenait de Tommy Moore, etc.
Ces animaux sont supérieurs à ceux offerts jusqu'ici en vente et sont en bon état pour engager les races.
Conditions:—En billets payables au 1er. décembre 1845, et tirés et endossés à satisfaction. 1 avril—5

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu sans réserve, mercredi, 9 courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No. 30 rue de la Vieille Levée,
4 boucauts tabac en feuilles, assortis,
4 balles de [illegible], do,
200 caisses [illegible], assortis,
[illegible] en magasin,
200 sacs café de la Havane.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété dans la première municipalité.
PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu samedi, 12 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis:
Trois lots de terre de valeur, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dessus, situés dans la première municipalité, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Douane, Franklin et Franklin, et faisant face à la rue Franklin.
Les bâtisses consistent en trois maisons, une sur chaque lot, elles sont briquetées entre poteaux et couvertes en ardoises, les cours sont pavées et de plus il y a une citerne dans la cour arrière, puits avec pompe en cuivre, &c. Ces maisons sont louées à $40 par mois, sont occupées, et en très bon état.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets sans endossement, portant hypothèque sur la propriété, et si les billets ne sont point payés à leur échéance, ils porteront un intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final
N. B.—Le plan des propriétés ci-dessus est exhibé à la Bourse St. Louis. 9 avril

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bureau rue Toulouse, No. 23.
Grande vente de meubles de l'Hôtel garni, rue de Chartres, No. 145, entre les rues St. Louis et Toulouse, pour cause de départ.

MERCREDI prochain, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux. l'AMEUBLEMENT du dit Hôtel. SANS RESERVE AUCUNE, consistant en chaises acajou en crin, glaces françaises de différentes grandeurs, sideboards, tables à manger en acajou, plusieurs belles armoires en acajou, pendules, couchettes et lits, tables rondes, &c.; pendules pour la chambre, magnifiques tapis de velours, rideaux, tableaux et gravures, lits en acajou garnis, de en bois peint, garde-mangers, verreries, faïences, batteries de cuisine, &c. et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.
Conditions—comptant. Aucun objet ne sera livré qu'il ne soit payé.
On louera le dit Hôtel à des conditions très avantageuses, en s'adressant à M. Philippe Avegno. 9 avril

Vente pour clôre des consignations.
PAR J. A. BEARD & Co.
J. A. Bonneval, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, vendredi, 11 du courant, à midi heures, au magasin No. 34. rue de la Vieille Levée, pour compte de marchandises ci après décrites, pour clôre des consignations, et sans réserve.
30 paniers champagne de choix, marque de l'Ancre.
30 paniers dito, en pintes et quarts, marque de l'Etoile.
Ces vins sont très supérieurs et sont d'importations récentes.
AUSSI—Vins en caisses, kirsh, absynthe et liqueurs douces.
20 m. cigares supérieurs de la Havane, de diverses marques.
Conditions à la vente. 9 avril—3

PAR L. E. CHARBONNET, encanteur.
Pour cause de départ.

IL sera vendu jeudi, 10 avril, à midi, en face de l'Arcade de Banks, une très jolie Voiture anglaise à 4 roues, bonne pour une famille, sortie des magasins de MM Lecorde.
Conditions, comptant. 1 av

PAR SYKES & HYDE.
A. Dowell, encanteur.

IL sera vendu le vendredi 11 du courant, à 10 heures, au magasin d'entrepôt de E. Haynes, encoignure Commerce et Notre-Dame, par ordre et sous l'inspection des gardes du port, pour compte de qui il appartiendra,
Environ 116 sacs café Rio, légèrement endommagé à bord du navire Berbice, dans son voyage de Rio à ce port.
Conditions—Comptant. 9 avril

Vente Publique.
Succession de veuve George Webre.

SAMEDI, 12 avril prochain, à 10 heures A. M., il sera vendu sur les lieux par le juge de la Cour des Preuves et encanteur public de la paroisse St. Jacques, tous les biens dépendants de la succession de dame Marguerite Millet, décédée veuve George Webre, savoir:
Une quantité de meubles meublans, ustensiles de ménage et instruments aratoires; chevaux, bœufs, moutons, &c.
40 ESCLAVES, dont 27 hommes, 15 femmes et 7 enfans, la plupart nègres de champ, quelques-uns domestiques, un ingénieur et un forgeron.
27 de ces esclaves sont libres de toute hypothèque et se vendront séparément de l'habitation-sucrerie.
12 de ces esclaves se vendront en bloc, ensemble avec 227 actions en fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane (dix desquelles esclaves sont hypothéqués à la dite banque), et ensemble avec

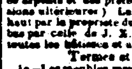

L'HABITATION établie en sucrerie, sise en la paroisse St. Jacques, sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant 10 arpents et 19 toises de face au fleuve, plus ou moins, (ou 14 arpents et 19 toises, courant de 16 degrés et sur une profondeur ordinaire de 40 arpents et des prétentions telles quelles à des concessions ultérieures, les sur arrière faisant terrain 1 degré, 25 minutes et 40 secondes plus ou moins, ayant une profondeur moyenne de quatre cent seize, plus ou moins, bornée en haut par la propriété du sieur Adolphe D'Aquin, et par en bas par celle de J. X. Centrelle; elle sera vendue avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Termes et conditions de la vente.
1o—Les meubles meublans, ustensiles de ménage et d'habitation, les animaux, &c. se vendront payables comptant, en partie seulement d'une somme de $80, de plus par la succession.
2o—Les 27 esclaves sus-mentionnés en premier lieu, se vendront séparément et successivement au comptant jusqu'à la réalisation de la somme requise pour solder la balance qui pourrait rester due sur la dite créance de $33,000,—le surplus, si aucun, du prix d'achat, payable à 1, 2 et 3 ans de crédit du jour de l'adjudication.
3o—L'habitation-sucrerie susdite, avec les améliorations, &c. se vendra en bloc avec les 12 esclaves mentionnés en second lieu, comme également les 227 actions de la Banque des Citoyens, le tout pour telle somme comptant qui pourra être nécessaire pour combler le déficit, si aucun, du prix de la vente du mobilier et des 27 esclaves sus-mentionnés en premier lieu, en cas d'insuffisance de leur adjudication pour remplir la balance qui pourrait rester due sur la dite créance de $33,000, et le surplus du prix payable à 1, 2 et 3 ans de terme à dater du jour de l'adjudication, sauf la partie héréditaire de T. Webre et Antoine Webre, héritant conjointement d'un vingtième, laquelle partie se vendra 1846 et 1847, en quatre termes échéant en mars des années 1846 et 1849; les acquéreurs devant fournir leurs billets par coupons, avec caution solidaire, bonnes et satisfaisantes, en ce qui concerne les deux mineurs sus-nommés, et avec endossements à satisfaction quant aux autres héritiers et hypothèque spéciale réservée sur les immeubles, et 8 p. cent l'an d'intérêts en retard à compter des échéances respectives jusqu'à parfait paiement, sans prorogation de terme.
Extrait des affiches de vente.
20 mars— B. WEBRE administrateur

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bureau rue Toulouse, No. 23.
Propriété de valeur dans la Première Municipalité.

VENDREDI, 11 du courant, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, à midi, les Propriétés ci-après décrites, savoir:

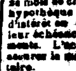

Cette belle MAISON en briques, située rue des Remparts, entre les rues des Ursulines et St. Philippe, désignée par le No 211, divisée en quatre appartements, avec galerie derrière, le [illegible] de même la partie les manteaux des cheminées sont en marbre; il y a une cuisine en briques, de quatre appartements, couverte en ardoises; un hangard pour laver et latrines doubles, puits, une cour carrelée en briques, &c. La maison est assurée jusqu'au [illegible] de mai prochain; elle est bâtie sur un terrain mesurant trente deux pieds de face à la rue des Remparts, sur cent-vingt-huit pieds de profondeur.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets sans endossement, mais portant hypothèque avec clause de non aliénation et huit pour cent d'intérêt en cas de non-paiement des billets à l'époque de leur échéance, sans que cela n'autorise à retarder les paiements. L'acquéreur devra prendre l'obligation de faire assurer la maison, et de céder la police au l'étude du notaire.
L'acte de vente par devant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
On pourra examiner le plan au bureau de l'encanteur, jusqu'au jour de la vente; et à la Bourse au moment de l'enchère. 4 avril—6

Cinq cent huit Lots de Terre, propres à établir des résidences de plaisance, sur les bords de la superbe baie de Biloxi.
PAR J. A. BEARD & Co.
J. A. BONNEVAL, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, 30 avril, à midi, à l'Arcade de Banks,
Cinq cent huit lots propres à y construire, situés sur la délicieuse baie de Biloxi, dans l'endroit connu sous le nom de village de Summerville.
Cette propriété possède de grands avantages sur toutes les autres qui se trouvent sur les bords du lac, par ses sites pittoresques, ses bains de mer, et la régularité qui existe dans la réception des provisions de l'intérieur. Les familles et les familles y trouveront toutes les jouissances possibles. Les facilités qu'offrent les trajets réguliers des bateaux à vapeur d'avoir une communication constante avec la Nouvelle-Orléans et la Mobile, [illegible] de temps et les négociants, qui peuvent en six heures de temps se rendre au lieu ou les appelent leurs affaires.
La responsabilité des familles possédant des villas à Biloxi, rend en la société agréable, tout étant à l'écart du bruit des hôtels du lac.
La propriété est subdivisée en lots spacieux, et les rues et chemins sont très praticables.
Le tout d'après le plan dressé par H. Moellhausen, architecte et arpenteur, lequel sera annexé à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le 1er avril, et après cette époque à l'Arcade.
Conditions—Un quart comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit. Les acquéreurs devront en faire mettre en possession.
Les actes de vente par devant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de J. A. Beard & Cie, près de l'Arcade. 24 mars [illegible]

EN FAILLITE.—Cour du District, pour le District Orléans, de la Louisiane—Dans la faillite de L. O Berthe—Th. Barbancy, assignee—Pétition pour effectuer une vente.—Présent Phos. Thos. H. McCaleb. Sur lecture de la pétition dudit assignee, pour vendre les biens dudit failli, consistant en [illegible] et créances, [illegible] et qui se trouve annexée à ladite pétition—Il est ordonné que l'audition de la dite pétition aura lieu le [illegible] 11 avril courant, à 10 heures, au tribunal, et que tous les créanciers et toutes autres personnes y intéressées soient admis à comparaître pour déclarer les raisons, s'il en existe, pour lesquelles la demande dudit assignee ne serait pas accordée. H. B. JENNINGS, Greffier
6 av—3 on 10].

BEURRE—10 barillets beurre frais de l'Ouest, en débarquement et à vendre par SUDDECKS, WOODS & Co, 53 Tchoupitoulas

LARD en barils—3 barils en débarquement et à vendre par SUDDECKS, WOODS & Co 4 av